

Communiqué de presse

Le Gouvernement basque, le Gouvernement de Navarre et l'Office Public de la Langue Basque renouvellent leur engagement commun en faveur de la langue basque en signant le nouveau protocole Hiruko Ituna

- Le protocole de coopération est renouvelé pour la période 2026-2030
- L'accord vise à renforcer la promotion de la langue basque dans l'enseignement, les loisirs, le domaine socio-économique, le sport ou encore la recherche

Saint-Sébastien, le 14 mai 2026

Le Gouvernement basque, le Gouvernement de Navarre et l'Office Public de la Langue Basque ont renouvelé aujourd'hui leur protocole de coopération en faveur de la langue basque, avec l'objectif de poursuivre les actions menées pour développer la connaissance et l'usage social de la langue basque à travers la coopération transfrontalière.

La première vice-présidente et ministre de la Culture et de la Politique linguistique du Gouvernement Basque, Ibone Bengoetxea, la deuxième vice-présidente et ministre de la Mémoire et de la Convivance, de l'Action extérieure et de la Langue basque du Gouvernement de Navarre, Ana Ollo, ainsi que la présidente de l'Office Public de la Langue Basque, Maïder Behoteguy, ont signé à Saint-Sébastien le nouveau protocole de coopération entre les trois institutions pour la période 2026-2030.

Le premier accord de coopération entre les trois institutions avait été signé le 3 juillet 2017 à Pampelune, avant d'être renouvelé une première fois en 2021 à Bayonne. Ainsi, au regard de l'intérêt stratégique de cette coopération et des résultats obtenus ces dernières années, les trois partenaires ont souhaité poursuivre et renforcer ce travail commun à travers le renouvellement de ce protocole.

Les partenaires ont rappelé que le protocole renouvelé aujourd'hui s'appuie sur la coopération, le respect mutuel entre les trois institutions ainsi que sur la prise en compte des réalités politiques et sociolinguistiques propres à chaque territoire, dans le respect des compétences et du fonctionnement de chacun. En plus du renouvellement de ce protocole de coopération pour une nouvelle période de 4 ans, les trois institutions ont également approuvé et signé le programme d'actions 2026.

La première vice-ministre et conseillère à la Culture et à la Politique linguistique du Gouvernement Basque, Ibone Bengoetxea, a rappelé que cet accord permettait de poursuivre le travail engagé il y a neuf ans et qu'il représentait « la consolidation et l'actualisation d'un modèle de coopération transfrontalière désormais inscrit dans la durée ».

Le protocole signé aujourd'hui vise à renforcer la promotion et la normalisation de la langue basque, en s'appuyant sur la coordination, la complémentarité et la reconnaissance mutuelle entre les administrations des trois territoires, tout en respectant l'autonomie décisionnelle et les règles de fonctionnement propres à chaque institution.

Selon Ibone Bengoetxea, Hiruko Ituna traduit « l'expression claire d'une volonté politique partagée, articulant vision stratégique, approche territoriale et coopération institutionnelle durable au service de la revitalisation de la langue basque ».

Elle a également souligné que « le programme 2026 offre un cadre adapté pour continuer à faire progresser le processus de normalisation de la langue basque, en tenant compte de la diversité des réalités sociolinguistiques et en plaçant la coopération au cœur de l'action ».

« Le Gouvernement basque considère que la langue basque doit aujourd'hui franchir un cap qualitatif dans l'ensemble des sphères de la société et sur l'ensemble de son territoire. Cette évolution passera par la société elle-même, mais les institutions ont la responsabilité de créer les conditions nécessaires pour la rendre possible. Le protocole présenté aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette démarche : les institutions peuvent jouer un rôle moteur et ouvrir de nouvelles perspectives pour que la langue basque puisse franchir une nouvelle étape dans les décennies à venir », a conclu la première vice-présidente du Gouvernement Basque.

Au nom du Gouvernement de Navarre, la vice-présidente et conseillère à la Mémoire et à la Convivance, à l'Action extérieure et à la Langue basque, Ana Ollo, a souligné l'importance du travail de coopération mené au cours de la dernière décennie, ainsi que le renouvellement d'un engagement « qui a débuté à Pampelune en 2017 », qui contribue à consolider une coopération institutionnelle durable entre différents territoires et différentes majorités politiques.

Ana Ollo a également mis en avant la portée concrète de cet accord, qui permet selon elle « de gagner en efficacité » et de développer des projets stratégiques à l'échelle de l'ensemble du territoire de la langue basque. Dans cette perspective, elle a réaffirmé l'importance de poursuivre le travail engagé en faveur du développement de l'usage quotidien du basque dans des domaines comme le sport, la culture, les loisirs ou encore le monde du travail, dans un esprit « de vivre-ensemble, de respect mutuel et de coopération ».

De son côté, la présidente de l'Office Public de la Langue Basque, Maider Behoteguy, a souligné que cette coopération permettait d'avancer ensemble sur des enjeux majeurs pour l'avenir de la langue basque, comme l'enseignement du basque aux adultes, le numérique ou encore le développement de l'usage du basque.

Maider Behoteguy a également rappelé que des projets comme Itzuli ou Ingura montraient concrètement tout ce que le travail mené en commun à l'échelle de l'ensemble du territoire de la langue basque permettait de construire. Elle a enfin souligné la nécessité de continuer à adapter les politiques linguistiques aux nouveaux usages, particulièrement chez les jeunes.

Objectifs du partenariat

Le protocole a pour objectif de renforcer la coopération entre les trois institutions dans le domaine de la politique linguistique en faveur de la langue basque. Il couvre notamment les

champs de l'enseignement, de l'apprentissage du basque par les adultes, du développement des usages, de la recherche et de la réflexion autour de la langue basque.

Les trois partenaires réaffirment leur volonté de travailler ensemble dans le domaine de l'enseignement, notamment pour faciliter la mobilité des étudiants souhaitant poursuivre leurs études sur un autre territoire et améliorer leur accès aux établissements d'enseignement supérieur.

Ils entendent également renforcer leur coopération dans le domaine de l'enseignement du basque aux adultes, notamment autour des dispositifs d'évaluation et de certification des compétences linguistiques.

Le protocole signé aujourd'hui prévoit également de soutenir le développement de l'usage du basque dans les loisirs, le sport, l'environnement numérique, le secteur socio-économique et les médias en langue basque. Les partenaires s'engagent à favoriser, dans ces différents domaines, le partage d'expériences et la mise en commun des ressources existantes.

Programme d'actions 2026

Dans le cadre de ce partenariat, les trois institutions ont également défini le programme d'actions pour l'année 2026. Celui-ci établit un plan de travail structuré autour de plusieurs axes stratégiques.

Le premier axe concerne **l'enseignement et l'apprentissage du basque par les adultes**, avec un travail portant notamment sur la mobilité des élèves, l'amélioration des conditions d'accès aux formations, la formation des enseignants, les dispositifs de certification linguistique ainsi que le développement de l'environnement numérique INGURA, en tenant compte des besoins spécifiques du Pays Basque nord.

Le deuxième axe porte sur le **développement des usages sociaux du basque**, en particulier dans les domaines du sport, du numérique, du secteur socio-économique et des médias, à travers le partage d'expériences, la mutualisation des ressources et le développement de partenariats avec des acteurs de référence.

Le troisième axe vise à renforcer les **actions de sensibilisation et les espaces de réflexion** partagée afin de soutenir la mobilisation sociale en faveur de la langue basque, notamment à travers des initiatives telles qu'Euskaraldia.

Le quatrième axe concerne la **recherche sociolinguistique**, avec notamment le développement du Système d'indicateurs de la langue basque (EAS, Euskararen Adierazle Sistema) ainsi que la réalisation de la VIIIe enquête sociolinguistique, afin de renforcer l'élaboration et l'évaluation des politiques linguistiques fondées sur les données.

Enfin, le programme prévoit de poursuivre la **coopération dans le cadre européen**, notamment à travers le projet Eusguneak porté dans le cadre du programme POCTEFA Interreg AfoMef, afin de développer des initiatives stratégiques articulant politique linguistique et innovation numérique.

Une coopération renforcée

Le protocole renouvelé aujourd'hui à Saint-Sébastien traduit également la volonté des trois partenaires de renforcer leur coopération dans les domaines de la réflexion, de la promotion et de la formation autour de la langue basque. À ce titre, chacun pourra participer aux programmes et espaces de travail mis en place conjointement ou par l'une des institutions partenaires.

Dans le domaine de la recherche sociolinguistique, le protocole prévoit également une collecte concertée des données, de manière à disposer de données compatibles à l'échelle de l'ensemble du territoire de la langue basque, tout en étant utiles à la structuration des politiques linguistiques propres à chaque territoire. Les trois partenaires ont également convenu de partager l'ensemble de ces informations.

Par ailleurs, les trois partenaires souhaitent continuer à travailler ensemble pour présenter conjointement, selon leur pertinence, des projets en faveur de la promotion de la langue basque dans le cadre de financements européens.

Le protocole signé aujourd'hui restera en vigueur jusqu'en 2030. Sa mise en œuvre sera assurée par Euskarabidea - Institut navarrais de la langue basque, le vice-ministère à la Politique linguistique du Gouvernement basque et l'Office Public de la Langue Basque. Une commission mixte réunissant les trois partenaires sera mise en place et se réunira au minimum une fois par an afin d'assurer le suivi du partenariat.